



**PÔLE REGIONAL DE RECHERCHE APPLIQUÉE  
AU DÉVELOPPEMENT DES SAVANES  
D'AFRIQUE CENTRALE**



**Projet d'appui à l'élaboration des politiques foncières rurales**  
**Composante 1 : « Appui aux acteurs des politiques foncières »**  
(Financement AFD ; gestion : IRAM)

**APPEL A PROPOSITION DU VOLET « RECHERCHE »**

**Proposition de projet**

**DYNAMIQUES DES TRANSACTIONS FONCIERES  
DANS LES SAVANES D'AFRIQUE CENTRALE**  
**Le cas du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad**

**Pabamé SOUGNABE  
Bernard GONNE  
Félix NGANA**

**Janvier 2007**



**ICRA, IRAD, ITRAD, LRVZ  
CIRAD, IRD, Université de Leyde**

## Sommaire

<b>1) DESCRIPTION DETAILLEE DE LA PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>1</b>
<b>2) PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE.....</b>	<b>4</b>
<b>3) PRESENTATION DE L'EQUIPE DE RECHERCHE .....</b>	<b>6</b>
<b>4) ARTICULATION AVEC DES TRAVAUX ANTERIEURS OU EN COURS.....</b>	<b>15</b>
<b>5) PRESENTATION GENERALE DES STRUCTURES ENGAGEES .....</b>	<b>16</b>
<b>6) CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>17</b>
A. DEROULEMENT DU PROJET .....	17
B. ACHEVEMENT ET SOUMISSION DES RAPPORTS .....	17
<b>7) COURRIER D'ENGAGEMENT DES CHERCHEURS CONCERNES ET DE LA STRUCTURE CONCERNEE .....</b>	<b>18</b>
<b>8) BUDGET .....</b>	<b>20</b>
DEVIS .....	20
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE .....	22

## **1) DESCRIPTION DETAILLEE DE LA PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE**

Dans le contexte actuel de mutation socio environnementale des savanes d'Afrique Centrale, l'accès aux ressources foncières est devenu un enjeu majeur et est à l'origine de nombreux conflits. Les conceptions du régime foncier sont sujettes à une évolution régulière, en parallèle de l'évolution sociale. La problématique foncière est pourtant relativement peu traitée par les programmes de recherche appliquée. Les enjeux fonciers sont souvent contournés, bien qu'ils soient indissociables d'un développement paisible, de la croissance économique, de la lutte contre la pauvreté et d'une utilisation durable des ressources. Les tentatives de résolution de ces conflits butent généralement sur la méconnaissance ou la non prise en compte de la dynamique des pratiques foncières, notamment l'évolution de la notion de propriété collective vers la notion d'appropriation individuelle.

C'est dans ce contexte qu'un projet de recherche sur les pratiques foncières a été initié dans le cadre du Projet d'Appui à la Recherche Régionale pour le Développement durable des Savanes d'Afrique Centrale (ARDESAC) depuis deux ans. Ce programme porté par le PRASAC<sup>1</sup>, concerne le Cameroun, le Tchad et la Centrafrique. Ce projet vise précisément à analyser les pratiques locales d'accès aux ressources naturelles et foncières, ainsi que leur évolution récente. Il ressort de nos premiers résultats issus des travaux de terrain des questions de recherche communes aux trois pays et d'autres qui se déclinent de manière spécifique à chaque pays.

Il apparaît que les pratiques foncières se caractérisent à une échelle régionale par leur grande complexité, en raison de la diversité des espaces, de leur statut légal et des différents cadres normatifs qui en découlent et de la multifonctionnalité de ces espaces. Les utilisateurs des ressources se réfèrent tantôt au droit moderne inspiré de l'ancienne législation coloniale, tantôt au droit coutumier et/ou islamique. Chaque système normatif est animé par une logique qui lui est propre et rencontre des enjeux socio-économiques et politiques spécifiques pour diverses catégories d'acteurs. Du fait de la coexistence de ces différents droits, les pratiques foncières et les stratégies d'acteurs relèvent souvent de l'opportunisme et de la recherche d'un équilibre tout à fait ponctuel et circonstanciel. Il ne s'agit plus vraiment de la cohabitation entre les différentes sources du droit confrontant leurs logiques, mais bien plutôt d'un mélange complexe, finalement le plus incohérent, dans lequel chacun vient puiser à sa guise au gré de rapports de forces locales (BUTTOD, 1995)<sup>2</sup>.

Au delà de ce constat commun aux trois pays étudiés, des spécificités nationales apparaissent en fonction de la densité démographique et de la distance aux centres urbains.

Au Nord Cameroun, la question foncière est apparue avec acuité à la charnière des années 90, lors de la prise de conscience de la rareté des terres vacantes. La question foncière est, ici comme dans la zone soudanienne, la conséquence d'un irrépressible mouvement de fond, suscité par des causes cumulées, dont les plus importantes sont l'explosion démographique, l'accélération des flux migratoires et la modernisation de l'agriculture (SEIGNOBOS et al, 1997)<sup>3</sup>. Aujourd'hui, les pratiques foncières traditionnelles ne permettent plus d'accompagner

---

<sup>1</sup> Le PRASAC (Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale) est une institution spécialisée de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)

<sup>2</sup> BUTTOD G., 1995. La forêt de l'Etat en Afrique sèche et à Madagascar. Edition Karthala, Paris. P 152-153

<sup>3</sup> SEIGNOBOS C., TEYSSIER A., 1997. Enjeux fonciers dans la zone cotonnière du Cameroun. Observatoire du foncier n° 1. Projet développement paysannal et gestion de terroirs, 51p

spontanément les transformations de ces deux dernières décennies. Cette crise foncière met aussi bien les propriétaires et les locataires des terres en insécurité. Jusqu'aux années 90, les ventes de terres était encore bien ciblées : vertisols pour le *muskuwaari* (sorgho de contre saison) et riches terres des bords de *Mayo* (l'eau) pour le maraîchage. Aujourd'hui, elles tendent aussi à toucher les parcelles de coton et, bientôt tout le foncier sans exception. Mais la légitimité de la vente de terre à des personnes « non résidentes » se pose. La vente d'un terrain acquis par « un étranger » n'est possible qu'avec l'accord des chefs traditionnels. Dans un premier temps, ces chefs se sont battus pour empêcher les achats de terres par des étrangers, mais ils sont aujourd'hui entrés dans une autre logique, celle de l'appropriation sélective, sans que, forcément, les titres fonciers n'interviennent. En tant que gros propriétaires, ils ne font que protéger leurs intérêts. Cette situation fragilise les paysans qui n'appartiennent pas à l'appareil du pouvoir. Ce qui déclenche d'importantes tensions foncières dans la plupart des terroirs à vocation agropastorale (GONNE & SEIGNOBOS, 2006)<sup>4</sup>.

Au Tchad, la situation est similaire, surtout à proximité des grandes agglomérations et des terres à haute productivité (terre de *Karal* et bas-fonds). En principe, dans la zone soudanienne du Tchad, les particuliers ont des droits qui sont déterminés par l'appartenance à une famille, à une parenté ou à un groupe. Le titre revêt un caractère communautaire. Or, on assiste depuis les années 1990 à une évolution. La terre et ses produits étaient partagés à l'origine par l'ensemble de la communauté ; le contrôle de la terre est ensuite passé au chef de famille. Mais plus récemment, lorsque la pression démographique a donné à la terre une valeur commerciale, la conception de droits de propriété a doucement émergé. La vente, l'hypothèque et la location des terres deviennent une réalité dans les différents terroirs (l'exemple du terroir Gang, site du projet ARDESAC situé à 35 km de Kélo en constitue un bon exemple). On constate également beaucoup d'abus, notamment au niveau des chefs de village qui abusent de leur autorité et qui aliènent des terres communautaires en échange d'un paiement. La redéfinition de la propriété commune en direction de droits plus privatisés, plus exclusifs favorise ceux qui sont économiquement et politiquement forts au détriment des faibles ou des marginalisés dont les droits dépendent de l'accès coutumier.

En Centrafrique, compte tenu de la faible densité démographique en milieu rural, les pratiques traditionnelles assurent encore l'accès à la terre dans le cadre des unités de production. Leur capacité de travail, qui dépend du nombre d'actifs et du type d'outillage, détermine l'emprise au sol. Le bouleversement des pratiques traditionnelles s'observe seulement dans la zone périurbaine et sur les grandes voies de communication qui partent de la capitale (Bangui). Les réserves foncières des populations vivant aux alentours de cette capitale sont menacées par l'appétit des grands fonctionnaires, des hommes politiques et des grands commerçants. Ces derniers, à travers le service du domaine ou les chefs traditionnels locaux, s'approprient des grandes superficies sous prétexte de réserver la place pour enterrer les membres de leurs familles. Ces espaces deviennent à la longue des véritables blocs de culture ou d'arboriculture, ou encore des habitations clôturées. Cette emprise des urbains sur les zones périurbaines est d'autant plus forte qu'en ce moment Bangui connaît des problèmes économiques sévères. En contrepartie, ces citoyens aisés et puissants recrutent la main d'œuvre locale pour superviser les différentes phases de travaux (en cas de construction) ou pour travailler dans leurs champs. Cette pratique représente à terme une menace pour les populations vivant autour de la capitale (Bangui).

---

<sup>4</sup> GONNE, B. et SEIGNOBOS, C. (2006) : « Nord Cameroun : les tensions foncières s'exacerbent » in *Revue Grain de sel*, Le foncier, un enjeu crucial aux multiples dimensions : n°36 - septembre-novembre 2006

A l'issue de ces résultats préliminaires, il s'est avéré que certains points méritent encore des études plus fines, comme celui des processus conduisant à la marchandisation des terres. La question des *marchés de transfert de droits sur la terre*, transfert définitif (achat-vente, héritage) ou provisoire (contrats agraires) est devenue centrale dans la problématique du développement économique. L'analyse empirique des conditions d'émergence et de fonctionnement des marchés fonciers que révèlent nos résultats reste cependant à approfondir. Elle souffre en particulier d'une insuffisante prise en compte des dimensions sociales du fonctionnement du marché : rôle des réseaux, des relations clientélistes, de courtiers et d'intermédiaires, du « capital social ».

Nos résultats préliminaires ont certes mis en exergue la vente de terres dans les différents terroirs villageois, mais s'agit-il réellement d'un marché foncier ? A en juger par les dynamiques à l'œuvre sur le terrain, ces transactions autour des terres ressembleraient plutôt à des mises en gage qu'à des ventes. La terre peut être gagée ou dégagée à tout moment. Ce qui nous amène à émettre l'hypothèse selon laquelle : Bien que les échanges monétarisés soient une réalité en milieu rural, il n'y a pas de marché foncier local parfait, la valeur de la mutation ne s'apparente pas à un échange et la contrepartie monétaire a une signification plus symbolique qu'économique.

De cette hypothèse de base découle quelques questions de recherche : les transactions monétarisées signifient-elles la fin de régulations coutumières ou une forme de son évolution ? Quels sont les acteurs impliqués dans ce mécanisme de la transaction foncière (leurs statuts sociaux) ? Comment les processus de la vente des terres sont-ils mis en œuvre dans les différentes localités ? Dans quelles mesures le marché foncier pourrait-il sécuriser le mode d'accès à la terre ? Quels sont les impacts de la monétarisation des terres sur les différentes couches de la société rurale et les systèmes productifs ? Autant de questions qui méritent des réponses. Le but de cette étude est d'approfondir nos investigations sur les processus à l'œuvre (le jeu effectif du « marché ») et la question de la signification des transactions pour les parties prenantes (contenu des droits transférés lors d'une "vente", degré d'irréversibilité de la transaction...).

## **2) PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE**

---

Pour aborder la problématique du foncier dans le cadre de notre étude, nous nous baserons sur l'approche d'ethnographie des droits fonciers. Cette approche a été testée en Côte d'Ivoire par l'IRD (COLIN 2004<sup>5</sup> ; 2005<sup>6</sup>) et nous projetons de l'adapter au contexte de chaque pays de la zone d'intervention du projet ARDESAC (Cameroun, Tchad, et Centrafrique). L'idée qui fonde l'approche en termes d'ethnographie des droits est que l'identification empirique des droits, de leurs évolutions, de leurs titulaires et de leur mise en œuvre effective ne va pas de soi, tant conceptuellement qu'en termes de capture empirique des données. On pose ici le contenu des droits, l'identification des titulaires des droits, les jeux d'acteurs autour des droits comme des objets de recherche - des objets de recherche qui demandent la mise en œuvre de méthodes dépassant le questionnaire standard rapidement administré. La complexité de la collecte de l'information de terrain sur la question foncière va amener aussi à adopter la méthode de triangulation d'informations. Les transactions foncières, pour être mieux cernées, nécessitent une démarche qui consiste à utiliser plusieurs sources d'information pour pouvoir confirmer ou infirmer une information recherchée. Dans le cadre de notre étude qui portera sur les dynamiques des transactions foncières, le travail sera axé sur la combinaison d'enquêtes sociologiques (des entretiens ouverts et des questionnaires fermés auprès des acteurs) et l'observation participante.

### **La mise en œuvre de l'étude**

#### *Histoire foncière*

Après avoir réalisé une synthèse bibliographique à partir des travaux de recherche portant sur la problématique de la transaction foncière en Afrique en général et dans les zones de savanes en particulier, il sera question dans un premier temps d'approfondir l'histoire foncière et sociale des terroirs villageois. L'accent sera mis sur le type d'acteurs (entrepreneurs individuels, firmes, politiciens, ressortissants de la zone ou non), le mode d'accès à la terre (réseaux clientélistes, corruptions, aide au développement, appartenance locale, etc.), les usages de la terre (spéculatif ou productif), les relations s'établissant avec les ruraux (marché du travail et des transactions foncières/contrats agraires), etc. Cette opération nous permettra d'avoir une vue générale de la constitution du patrimoine foncier et des droits d'appropriation, les détenteurs du pouvoir à travers la réalisation de « biographies » des patrimoines fonciers : conditions d'accès à l'appropriation pour chaque parcelle foncière en discutant les conditions des transferts de droits et les éventuels conflits survenus lors de ces transferts.

#### *Enquêtes de terrain*

Deux enquêtes seront réalisées au niveau de chaque terroir de la zone d'intervention à partir d'un échantillon qui sera constitué par choix raisonné suite à un recensement sociodémographique déjà réalisé :

- Enquête (à partir d'un guide d'entretien) sur les *conditions de l'appropriation foncière* visant à identifier, pour chaque parcelle foncière, les conditions d'appropriation : droit de culture, héritage, donation, achat - avec les mécanismes ou les processus de leur mise l'œuvre. On enregistre également les cessions passées : terres vendues, données, mises en gage. Une fois les conditions d'appropriation des parcelles identifiées, on s'intéresse aux droits liés à leur usage. Concrètement, il s'agit de préciser « qui fait quoi ou pourrait faire quoi » sur chaque parcelle foncière, à

---

<sup>5</sup> COLIN J-P., 2004. Droits fonciers, pratiques foncières et relations intra-familiales : les bases conceptuelles et méthodologiques d'une approche compréhensive, *Land Reform, Land Settlement and Cooperatives*, 2004(2) :55-67

<sup>6</sup> COLIN J-P., 2005. Le développement d'un marché foncier ? Une perspective ivoirienne. Soumis à *Afrique contemporaine*.

quelles conditions, avec quelles obligations - en incluant les récits relatifs aux litiges intra ou extra-familiaux et aux conditions de résolution (ou de tentative de résolution) de ces litiges.

- *Une enquête "agro-foncière"* : à partir de questionnaires et de visites sur les parcelles, visant à établir une « photographie » de l'usage des terres en établissant, pour chaque parcelle : la culture pratiquée ; le producteur ; le cas échéant, le type de contrat ; ce pour les terres relevant du groupe familial enquêté, travaillées par le chef de famille ou des aides familiaux, ainsi que les terres cédées en faire-valoir indirect ou celles prises en faire-valoir indirect par les personnes enquêtées.

### *L'observation participante*

L'observation participante, outil et en même temps méthode de recherche anthropologique consiste à vivre de façon prolongée avec le groupe social étudié (MALINOWSKI, 1985)<sup>7</sup>. Dans notre cas, nous optons pour une visite de courte durée (trois à quatre jours) mais d'une manière répétitive dans un même terroir. Le séjour prolongé conduit à une immersion dans le terroir. Cette immersion permettra de mieux comprendre les pratiques foncières (processus de transfert marchand ou non marchand des terres), les acteurs en présence. Notre approche se base sur l'expérience de PETIT (2000)<sup>8</sup> et de BONNERAT (2002)<sup>9</sup> qui s'accordent à reconnaître que le cadre rigide d'une enquête ne suffisait souvent pas à comprendre les pratiques et les logiques des acteurs. Les enquêtes ne sauraient suffire pour appréhender de manière précise et fiable les pratiques foncières. Les entretiens donnent souvent lieu à des réponses souvent trop imprécises, parfois mensongères. Les entretiens et les questions suscitent chez les interlocuteurs de la méfiance. Il nous a donc paru indispensable de compléter les enquêtes avec des observations directes, qui offrent par ailleurs une base privilégiée de discussion. Cette observation participante a pour but non seulement de gagner la confiance du groupe social à étudier mais surtout de constater *de visu* certaines pratiques foncières de manière complémentaire aux questionnaires (les relations de pouvoir, les processus de transfert marchand et non marchand des terres, etc.).

### **Le choix de terrain d'étude**

Dans chaque pays, deux terroirs par pays seront choisis comme site de référence pour lesquels nous disposons déjà d'un grand nombre d'informations en matière de pratiques foncières.

Les terroirs de notre zone d'intervention en pleine mutation depuis près de deux décennies, ont connu un grand courant migratoire spontané accompagné d'importants défrichements. Reconnu comme zone agricole, ces terroirs hébergent également un grand nombre de pasteurs. Des pasteurs Peuls et Arabes se sont installés et y pratiquent un système de production mixte (agriculture et élevage). Certains sont des agro-pasteurs de tradition, d'autres le sont par contrainte du milieu. Aujourd'hui, la plupart de ces pasteurs combine d'une manière structurelle les activités pastorales et les activités agricoles. Les critères de choix des sites tiendront compte de nombreux enjeux : environnementaux, sociaux, agricoles et pastoraux. Ce choix tiendra également compte de la distance des sites par rapport aux grandes agglomérations pour prendre en compte la problématique de l'influence des urbains sur les espaces périurbains

---

<sup>7</sup> MALINOWSKI B, 1985. Journal d'ethnographie, Paris, Seuil : 302

<sup>8</sup> PETIT S., 2000. Environnement, conduite des troupeaux et usage de l'arbre chez les Agro-pasteurs peuls de l'ouest burkinabé. Thèse de doctorat, Université d'Orléans, 450 p

<sup>9</sup> BONNERAT A., 2002. Pratiques de gestion de l'arbre chez les éleveurs du Nord Cameroun : Etude des modes d'utilisation des arbres et des pratiques d'émondage dans trois situations d'élevage. ENGREF, mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur Forestier. 143 p.

### 3) PRESENTATION DE L'EQUIPE DE RECHERCHE

---

L'équipe de recherche qui menera le projet proposé est une équipe déjà en place au sein du projet ARDESAC (FSP Inter-Etats 2003-89), et ce, depuis 2004.

La programmation scientifique d'ARDESAC est structurée en 3 axes de recherche (échelles : terroir, exploitation agricole, filière) et 13 programmes de recherche, et ce à un niveau régional (Sud Tchad, Nord Cameroun, Nord Centrafrique). L'animation scientifique de chaque axe et chaque programme de recherche s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires. Pour chaque programme, un correspondant national coordonne les activités au niveau de son pays. Les correspondants nationaux désignent parmi eux un animateur régional qui est chargé de veiller à la cohérence générale des actions, à l'harmonisation des méthodologies, à la valorisation collective des résultats, etc.

La présente proposition de projet est complémentaire de l'axe « **Gestion de l'espace, des ressources naturelles et de l'environnement** » d'ARDESAC. Au sein de cet axe, le programme de recherche directement concerné est intitulé « **Analyse des règles d'accès à la terre et aux ressources. Outils de sécurisation** ». L'équipe régionale scientifique est composée comme suit :

<i>Pays</i>	<i>NOM &amp; Prénom</i>	<i>Spécialité</i>
Tchad	<b>SOUGNABE Pabamé**</b> GADJIBET Maurice BESSO Barthélémy KEILAR Aurélie	Socio-économiste Sociologue Cartographe Zootechnicienne
Cameroun	<b>GONNE Bernard*</b> BOUBA Ahmadou	Géographe Agronome
Centrafrique	<b>NGANA Félix*</b> MOGBA Zéphirin DJANGHA Bienvenu NDEMAKARA Joseph	Géographe Sociologue Socio-économiste Juriste

\* Correspondant national ; \*\* Animateur régional du programme ARDESAC.

En plus de ces équipes nationales consolidées à l'échelle régionale, un groupe de Partenaires Scientifiques Internationaux (PARSI) accompagne les équipes nationales dans la mise en œuvre des activités de terrain. Il s'agit notamment de : Aurélie Binot et Véronique Ancy du CIRAD-IEMVT, Christian Seignobos et Jean Philippe Colin de l'IRD. Cet appui technique se concrétise par des échanges électroniques, l'animation d'ateliers méthodologiques et des missions de terrain.

Le projet proposé s'insérera dans ce dispositif qui fonctionne déjà depuis plus de deux ans.

Les CV des trois correspondants nationaux sont présentés ci-après :



## CURRICULUM VITAE N° 1

**Nom :** SOUGNABE

**Prénom :** Pabamé

**Nom du Laboratoire :** LRVZ (Laboratoire de Recherche Vétérinaire et Zootechnique)

**Profession :** Socio-économiste

**Date de naissance :** 14 janvier 1965

**Nationalité :** Tchadienne

**Affiliation à des associations/groupements professionnels :** Groupe régional de recherche sur la gestion foncière dans les zones de savane d'Afrique Centrale

**Attributions spécifiques :** animateur régional du programme foncier d'ARDESAC

### **Principales qualifications :**

Depuis 2001, Mr. SOUGNABE Pabamé mène des travaux de recherche sur la problématique de la compétition autour de la gestion de l'espace et des ressources naturelles. Les résultats de ses travaux ont été valorisés en DEA à l'Université de Toulouse Le Mirail, Ecole Doctorale : Espaces, Sociétés Rurales et Logiques Economique. Dans ses travaux, Monsieur Pabamé a largement abordé la problématique des pratiques foncière au sud du Tchad. Dans son mémoire de DEA, il relevait déjà que les conceptions du régime foncier dans le sud du Tchad sont sujettes à une évolution régulière, parallèle à l'évolution du progrès social. Dans la programmation scientifique d'ARDESAC, Pabamé a participé activement au montage du programme sur l'analyse des règles d'accès à la terre et aux ressources. **Mr. SOUGNABE Pabamé est actuellement en thèse à l'EHESS de Paris sous la direction du professeur BOURGEOT.** Le foncier qui revêt une importance historique et spirituelle et qui constitue également la base des moyens de subsistance, de revenus et de l'emploi de la plupart des populations rurales fait partie de l'objet de son étude. Monsieur SOUGNABE Pabamé a effectué plusieurs expertises tant au niveau national qu'international.

### **Formation :**

1999-2000	DEA « Espaces, Sociétés, Rurales et Logiques Economiques » à l'Université de Toulouse le Mirail (France)
2003	Formation courte sur la médiation des conflits entre agriculteurs et éleveurs à N'Djaména, organisée par EIRENE-Tchad
2002	Formation courte internationale sur le Pastoralisme, Sociétés et Développement à Niamey (Niger)
2003	Formation courte sur la médiation des conflits entre agriculteurs et éleveurs à N'Djaména, organisée par EIRENE-Tchad
1997-1999	DIAT à l'Ecole Supérieure d'Agronomie Tropicale de Montpellier (France)
1991	Formation des formateurs en vulgarisation à la Rochelle (France)
1987-1990	Diplôme d'ingénieur des techniques d'élevage à la Faculté des Sciences Exactes et Appliquées de Farcha (Tchad)

**Expérience professionnelle :**

<i>Activité exercée</i>	<i>Période</i>	<i>Employeur</i>	<i>Poste</i>	<i>Lieu</i>
Séminaire international sur le foncier	2006	PRASAC	Organisateur	Maroua
Analyse des pratiques foncières	Depuis 2005	LRVZ-PRASAC	Animateur	N'Djaména
Colloque Méga-Tchad	2005	Réseau Méga-Tchad	Participant	Maroua
Interactions Elevage-Faunes Sauvages et Environnement	2003-2004	LRVZ-AFD	Coordinateur Scientifique	Am-Timan
Etude sur l'approche participative en milieu transhumant	2003	BM-ENIP-PROADEL	Consultant	Tchad
Monographie des Arabes Missirié	2002	CIRAD-EMVT et VSF	Consultant	Moyen-Chari
Etude sur la mise en place d'un observatoire sur le pastoralisme	2001	PSSP	Consultant	Sud Tchad
Recherche	Depuis 2001	Ministère de l'Elevage	Assistant	N'Djaména
Formateur en élevage et en santé animale	1996-1998	DERA/PSAP	Chef de secteur	Lai
Suivi du réseau de pâturage (ROPANAT)	1995-1996	DERA/LRVZ	Chef de secteur	Mao
Formateur des éleveurs transhumants et des auxiliaires d'élevage	1992-1995	DERA/GTZ	Chef de secteur	Goz-Beida
Responsable des enquêtes sur les maladies animales dominantes	1991-1992	DERA	Chef de secteur	Abeché
Enseignement	1990-1991	Lycée de Doba	Professeur	Doba

**Communications et publications :**

- **Sougnabe P., 2000.** Le conflit agriculteurs/éleveurs dans la zone soudanienne : le cas du Moyen-Chari au sud du Tchad. Mémoire de DEA ESSOR Toulouse, 64 p.
- **Sougnabe P., Koussou M.O, Duteurtre G, 2000.** La gestion du conflit entre agriculteurs et éleveurs au sud du Tchad : succès et limites des comités locaux. In. élevage et gestion de parcours au Sahel, implications pour le développement. Atelier Niamey du 2 au 6 octobre 2000, pp 225-234
- **Sougnabe P., 2002.** Les causes des conflits entre agriculteurs et éleveurs : Une étude comparée entre le Moyen-Chari et le Mayo-Kebbi, Colloque Prasac, 2002 Garoua-Caméroun

- **Sougnabe P., 2003.** Le conflit agriculteurs et éleveurs dans la zone soudanienne, colloque Sagert du 25-28 février 2003 à Montpellier (France)
- **Sougnabe P., 2005.** Les conséquences de la dynamique agraire sur la mobilité des éleveurs au Tchad. In. Actes du séminaire national sur les enjeux et défis du développement pastoral au Tchad. N'Djaména, 11-14 octobre 2005, pp 121-130

**Langues :** (par compétence de 1 à 5, 5 étant le maximum)

Langues	Lu	Parlé	Ecrit
Français	5	5	5
Anglais	4	3	3
Moundang	5	5	5
Arabe tchadien	3	4	3
Ngambaye	3	4	3

## CURRICULUM VITAE N° 2

**Nom :** GONNE

**Prénom :** Bernard

**Profession :** Enseignant-Chercheur en géographie

**Nom du laboratoire/ de l'Université :** Université de N'Gaoundéré

**Date de naissance :** 14 avril 1972

**Nationalité :** Camerounaise

**Affiliation à des associations/groupements professionnels :** Groupe régional de recherche sur la gestion foncière dans les zones de savane d'Afrique Centrale

**Attributions spécifiques :** Correspondant du programme foncier d'ARDESAC au Cameroun

### **Principales qualifications :**

Depuis l'obtention de son doctorat, M. GONNE a intégré l'Université de N'Gaoundéré comme enseignant-chercheur en géographie. Il collabore depuis de nombreuses années avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Dans le cadre du PRASAC et du projet ARDESAC, il anime au sein du programme « foncier » une équipe de chercheurs de l'Université de N'Gaoundéré et de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) dans les régions camerounaises de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord.

### **Formation :**

2005	Doctorat de géographie rurale, Université de N'Gaoundéré
1998	DEA de géographie, Université de N'Gaoundéré
1997	Maîtrise de géographie, Université de N'Gaoundéré
1996	Licence de géographie, Université de N'Gaoundéré
1995	DEUG de géographie, Université de N'Gaoundéré
1993	Baccalauréat A4, Lycée de Kaélé

### **Expérience professionnelle :**

<i>Activité exercée</i>	<i>Période</i>	<i>Employeur</i>	<i>Poste</i>	<i>Lieu</i>
Animation du cercle de géographie	12/2006	Département de Géographie	Coordonnateur	N'Gaoundéré
Participation à des soutenances de mémoire de maîtrise et DEA	11-12/2006	Université de N'Gaoundéré	Rapporteur, examinateur	N'Gaoundéré
Cartographie numérique des villes du Nord-Cameroun	Depuis 08/2006	Département de Géographie	Responsable AGR	Nord Cameroun

Enseignement (cours magistraux, TD et TP), évaluation et recherche	Depuis 2006	Université de N'Gaoundéré	Chargé de cours	N'Gaoundéré
Séminaire international sur le foncier	2006	PRASAC	Organisateur	Maroua
Colloque Méga-Tchad	2005	Réseau Méga-Tchad	Participant	Maroua
Analyse des pratiques foncières	Depuis 2005	PRASAC	Correspondant national	Nord Cameroun
Animation des réunions du niveau I de géographie	Depuis 2003	Département de Géographie	Responsable	N'Gaoundéré
Organisation des séminaires du Programme de recherche « Ngaoundéré Anthopos »	2002-2002	N'Gaoundéré Anthopos	Coordonnateur	N'Gaoundéré
Organisation des séminaires Mercredi Soir Géographique	Depuis 2001	Département de géographie	Coordonnateur	N'Gaoundéré
Enseignement et évaluation	1999-2000	Département de géographie	Vacataire	N'Gaoundéré

### **Communications et publications :**

- GONNE, B. (2000) : « Conflits et compétitions entre agriculteurs et éleveurs dans la plaine de Kaélé : le cas du village de Gadas », Annales de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de L'Université de Ngaoundéré, vol. V. pp. 55-67
- GONNE, B. et BRING (2001) : « Le Nord-Cameroun : Présentation physique et humaine » in Palabres, Actes du Premier Colloque des Ecrivains du Nord-Cameroun (Entre le boubou, la vache et la savane, écrire le pays), Ngaoundéré, 12-14 décembre 2000, Volume Spécial. Philosophie, pp. 11-14.
- GONNE, B. (2004) « Dynamique migratoire et mutations foncières dans un terroir de plaine au Nord-Cameroun : le cas de Bourgou » Revue de géographie du Cameroun, Université de Yaoundé I, vol. XVI, n° 1, pp. 42-49.
- GONNE, B. (2004) « L'insertion de la femme dans le système foncier des territoires ruraux de l'Extrême-Nord du Cameroun » Genre et Territoire : regards croisés de la Méditerranée à l'Afrique, Montagnes Méditerranéennes N°19, in Revue de Géographie Alpine, Grenoble, France. pp. 103-108.
- GONNE, B. (2004) « Monétarisation et insertion de la femme dans le système foncier au Nord-Cameroun », Actes de la Conférence internationale sur Enjeux et opportunités de la géographie pour un développement durable en Afrique tenue à Ngaoundéré du 22 au 26 novembre 2004.
- GONNE, B. et SEIGNOBOS, C. (2006) : « Nord Cameroun : les tensions foncières s'exacerbent » in Revue Grain de sel, Le foncier, un enjeu crucial aux multiples dimensions : n°36 - septembre-novembre 2006

**Langues :** (par compétence de 1 à 5, 5 étant le maximum)

Langues	Lu	Parlé	Ecrit
Français	5	5	5
Anglais	4	4	4
Moundang	5	5	5
Foulfouldé	4	4	4

### CURRICULUM VITAE N° 3

**Nom** : NGANA

**Prénom** : Félix

**Profession** : Enseignant-chercheur en géographie

**Nom du Laboratoire/de l'Université** : Université de Bangui

**Date de naissance** : 29 janvier 1969

**Nationalité** : Centrafricaine

**Affiliation à des associations/groupements professionnels** : Groupe régional de recherche sur la gestion foncière dans les zones de savane d'Afrique Centrale

**Attributions spécifiques** : Correspondant du programme foncier d'ARDESAC en Centrafrique

#### **Principales qualifications :**

- Représentation de l'espace ;
- Les questions foncières ;
- Développement durable et environnement ;
- Société et développement ;
- Villes, dynamique urbaine et périurbaine

#### **Formation :**

2004	Doctorat de géographie, Université Denis Diderot, Paris VII (France)
1997	DEA de géographie, Université Paul Valéry, Montpellier III (France)
1994	Maitrise de géographie, Université de Bangui
1992	Licence de géographie, Université de Bangui
1988	Baccalauréat B, Lycée de Fatima

#### **Expériences professionnelles :**

<i>Activité exercée</i>	<i>Période</i>	<i>Employeur</i>	<i>Poste</i>	<i>Lieu</i>
Enseignement de géographie	Depuis 1999	Université de Bangui	Enseignant-chercheur	Bangui
Analyse des pratiques foncières	Depuis 2005	PRASAC	Correspondant national	Centrafrique
Formation des professeurs du 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> cycle	2005	Ecole Normale Supérieure	Chef de département (intérim)	Bangui
Journées Agro-sylvo-pastorales	2005	PRASAC	Participant	N'Djaména

Service de la scolarité et des examens	2000-2003	Université de Bangui	Chef de service	Bangui
Enquêtes sur les nouveaux arrivants dans la commune du CRES	1997	Commune du CRES	Enquêteur	Montpellier

**Publication et communication :**

- Ngana F., 2005a. Implication des ONG dans les activités agro-pastorales autour de la ville de Bangui. 2 Communications aux IV Journées Agro-Sylvo-Pastorales, novembre 2005.
- Ngana F., 2005b. Stratégies intra-familiales suite à l'abandon de la culture du coton en Centrafrique : Cas du village Gbambéa à Sibut. novembre 2005.
- Ngana F., 2005c : Education et promotion des minorités culturelles en Centrafrique. Communication au Forum culturel en Centrafrique, novembre 2005

**Langues :** (par compétence de 1 à 5, 5 étant le maximum)

Langues	Lu	Parlé	Ecrit
Français	5	5	5
Anglais	3	3	3
Songho	5	5	5



#### **4) ARTICULATION AVEC DES TRAVAUX ANTERIEURS OU EN COURS**

---

Au sein du projet ARDESAC, le programme intitulé « *Analyse des règles d'accès à la terre et aux ressources. Outils de sécurisation* », a déjà produit un certain nombre de résultats relatifs à la question foncière sur ses sites d'observation aussi bien au Tchad, en Centrafrique qu'au Cameroun. Ce programme est décliné en trois projets de recherche : « *Droits fonciers et pratiques locales d'accès aux ressources* », « *Les relations entre les conditions d'accès à la terre et les systèmes productifs* », « *Le foncier pastoral : modes d'accès aux ressources pastorales et stratégies d'adaptations* ».

Un diagnostic global des différents sites d'observation a été réalisé, il a permis de caractériser les terroirs du point de vue physique et humain. Les produits issus de cette opération de recherche ont été l'histoire foncière et sociale des villages. Ce résultat a permis à l'équipe de déterminer des variables et indicateurs indispensables pour le recensement sociodémographique des terroirs et l'identification des ressources qui posent problèmes dans les terroirs parmi lesquelles : la terre, les pâturages et l'eau. Au Cameroun, ce recensement est terminé pour le site de Mbang Mboum et en cours pour celui de Laïndé Karewa. Au Tchad, le site de Nguetté a été entièrement recensé tandis qu'à Gang, cette activité est à sa phase finale. Le recensement sociodémographique dans les deux sites de la Centrafrique, notamment Didango Mandjo et Ngoumbélé sont à leur phase terminale. Il permet de déterminer les échantillons de familles sur lesquelles vont se baser les études de cas, approche indispensable pour l'analyse des transactions et pratiques foncières.

Parallèlement au recensement sociodémographique, l'équipe s'est engagée dans la réalisation d'autres activités. Il s'agit de l'identification des types de droits et faisceaux de droits, des conditions et modes d'appropriation de la terre et de maîtrise du foncier. L'équipe a ainsi acquis des premiers résultats sur les transferts des droits au sein des familles et entre elles et sur les compétitions et conflits fonciers.

Il est également programmé dans les études entamées par l'équipe l'analyse des textes juridiques du foncier, l'insécurité foncière et le processus de la sécurisation des tenures foncières d'une part et d'autre part, les impacts des différents modes d'accès aux ressources pastorales dans la mobilité des éleveurs.

Au total, l'équipe « foncier » d'ARDESAC s'est mobilisée pour produire des résultats sur les règles d'accès à la terre et les outils de sécurisation foncière, principale clé de voûte du développement des terroirs dans les pays du Tiers Monde.

Cependant, les transferts des droits marchands (ou non) qui rentrent dans la logique des dynamiques des transactions foncières dans les terroirs pourront être approfondis dans le cadre de cet appel à proposition et rendre ainsi plus complètes les études foncières entamées dans la région des savanes de l'Afrique Centrale.

## **5) PRESENTATION GENERALE DES STRUCTURES ENGAGEES**

---

Le Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Savanes de l'Afrique Centrale (PRASAC) est une Institution Spécialisée de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Sa zone d'action regroupe trois pays de la zone des savanes (Cameroun, Centrafrique et Tchad) avec en perspective l'intégration des zones forestières. A ce titre, il héberge des projets à caractère régional. La mission dévolue au PRASAC est de mettre en commun les acquis de la recherche des différents pays membres et de favoriser les échanges entre les chercheurs sur des problématiques similaires à la sous région. Sa vocation est de mener des recherches directement utilisables par les acteurs du développement de la sous-région. Par la mise en commun des ressources matérielles et des équipements, il permet de rentabiliser les investissements scientifiques de chaque partenaire. En facilitant l'échange de méthodes, de références et de résultats, il favorise la constitution d'équipes de recherche ayant un effectif suffisant pour résoudre, avec plus d'efficacité et un moindre coût, les problèmes de développement communs aux trois partenaires de la sous-région, tout en garantissant des résultats scientifiques de qualité.

Les partenaires du PRASAC sont les structures de recherche agronomique des trois pays : Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) ; Institut centrafricain de recherche agronomique (ICRA) ; Institut tchadien de recherche agronomique pour le développement (ITRAD) ; Laboratoire de recherche vétérinaire et zootechnique (LRVZ). Les universités de la région des savanes d'Afrique centrale ont également établi des partenariats avec le PRASAC en particulier dans le domaine de la géographie (Université de N'Gaoundéré, Bangui et N'Djaména). Le PRASAC est également associé au Nord avec des partenaires scientifiques tels que le CIRAD, l'IRD et l'Université de Leyde.

Le PRASAC héberge aujourd'hui un projet régional dénommé Projet d'Appui à la Recherche Régionale pour le Développement durable des Savanes d'Afrique Centrale (ARDESAC) appuyé par la Coopération française.

Les problématiques foncières sont au cœur des activités de recherche du projet ARDESAC. Un séminaire sur ces questions de recherche s'est tenu à Maroua en 2006. L'objectif principal était de partager les approches méthodologiques relatives à ces questions de recherches avec d'autres réseaux de chercheurs, du nord et du sud. La notion de sécurisation foncière et la diversité des interprétations qu'elle recouvre en Afrique centrale a été abordée en fonction de la diversité des types d'espace : espaces communautaires, espaces à enjeux de conservation de la biodiversité (aires protégées), zones périurbaines et espaces pastoraux. Cette réflexion a été essentiellement nourrie par l'analyse des outils et méthodes de sécurisations employées par les agences de développement et par des collectifs de chercheurs du nord et du sud impliqués dans différentes initiatives. Ce séminaire, co-organisé par le projet ARDESAC et le CIRAD, a permis de mettre en contact des chercheurs en poste dans des universités d'Afrique centrale, d'Afrique de l'ouest, de France et de Belgique, des chercheurs de l'IRD et du CIRAD, ainsi que des agents de l'administration et des opérateurs de projet de gestion des ressources naturelles.

A travers cette proposition de recherche, le collectif de chercheurs du projet ARDESAC et des partenaires du PRASAC propose donc de continuer à alimenter cette réflexion collective et de la partager au sein de ces réseaux.

## 6) CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

### A. Déroulement du projet

Activités (tâches)	(Mois à compter du début du projet)											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Réaliser une synthèse bibliographique sur le marché foncier	■	■										
Approfondir l'histoire foncière des différents terroirs			■									
Caractériser les principaux acteurs et leurs perceptions du foncier				■								
Etudier le mode de transfert de droit (définitif ou provisoire) sur la terre					■	■						
Etudier le mécanisme de mise en œuvre du processus du marché foncier							■	■	■			
Analyser le degré d'incertitude qui pèse sur le droit transféré lors d'une vente de terre									■	■	■	
Rapport		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

### B. Achèvement et soumission des rapports

En supposant que les activités ont effectivement démarrées en mars 2007.

Rapports	Date
Synthèse bibliographique	31 mai 2007
Les modes de transfert de droit sur la terre	30 novembre 2007
Le processus de la transaction foncière et les incertitudes qui pèsent sur les droits transférés	31 janvier 2008
Rapport de recherche provisoire	28 février 2008

## **7) COURRIER D'ENGAGEMENT DES CHERCHEURS CONCERNES ET DE LA STRUCTURE CONCERNEE**

---

Voir page suivante le courrier de la Coordination Régionale du PRASAC



**PÔLE RÉGIONAL DE RECHERCHE APPLIQUÉE  
AU DÉVELOPPEMENT DES SAVANES  
D'AFRIQUE CENTRALE**



COORDINATION  
RÉGIONALE

*N/Réf. : CR/2007/027/PB/NM*

N'Djaména, le 30 janvier 2007

A  
Monsieur le Directeur de l'IRAM,  
49 rue de la Glacière  
75013 – Paris  
FRANCE

***Objet : Appel à proposition AFD-IRAM « Recherche sur le foncier »  
Lettre d'engagement***

Monsieur le Directeur,

Par la présente lettre, le PRASAC (Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale), au nom de ses partenaires régionaux et internationaux, s'engage à appuyer le déroulement et la gestion du projet de recherche « Dynamique des transactions foncières dans les savanes d'Afrique centrale : le cas du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad » présenté par notre équipe « thématique foncière », dans le cadre de l'appel à propositions du projet d'appui à l'élaboration des politiques foncières rurales, financé par l'Agence Française de Développement : composante 1 « appui aux acteurs des politiques foncières » (géré par l'IRAM), volet « recherche ».

Le PRASAC est une institution spécialisée de la CEMAC. Son rôle est de fédérer les énergies scientifiques des institutions partenaires pour un développement durable en Afrique Centrale. Ses partenaires dans la région, au nom desquels il agit au plan institutionnel et scientifique, sont les institutions nationales de recherche et les universités (N'Gaoundéré, Bangui, N'Djaména) ; au niveau international, les partenaires du pôle sont le CIRAD, l'IRD et les universités françaises et européennes.

Par le biais de coopérations techniques et financières, et de part son statut institutionnel, le PRASAC héberge des projets régionaux de recherche-développement, tel que le projet ARDESAC (2004-2008) financé par la Coopération française. Nous souhaitons que le projet « Dynamique des transactions foncières dans les savanes d'Afrique centrale » qui est soumis à votre appréciation par notre équipe régionale et qui traite d'une thématique dont l'enjeu est crucial pour notre région, vienne renforcer la collaboration déjà amorcée entre les institutions de recherches et de formation d'Afrique centrale.

Le PRASAC reste bien sûr à votre disposition pour de plus amples renseignements sur sa structure, son fonctionnement et les projets qu'il héberge, etc.

Dans l'attente d'une suite favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Coordinateur Général

**Lamine Seiny-Boukar**



## 8) BUDGET

Le budget est géré par la Coordination Régionale du PRASAC. Via ses délégations nationales hébergées par les institutions de recherche nationales partenaires (IRAD à Maroua pour le Cameroun, ICRA à Bangui pour la Centrafrique, ITRAD à N'Djaména pour le Tchad), le PRASAC met à disposition des équipes nationales les sous-budgets nécessaires au déroulement des activités, et ce, sur une base trimestrielle. Le PRASAC organise également l'appui des PARSI (Partenaires scientifiques nationaux) et assurera un appui logistique et administratif à la mise en œuvre des activités de recherche, via la mobilisation des véhicules de ses délégations nationales.

### DEVIS

**Objet :** Mise en œuvre du projet de recherche « Dynamiques des transactions foncières dans les savanes d'Afrique centrale. Le cas du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad.

**Pays :** CAMEROUN, CENTRAFRIQUE, TCHAD

**Devise :** Euros

Le présent devis est arrêté à la somme de **29 613,70 EUR (vingt neuf mille six cent treize euros et soixante dix cents).**

*Voir le détail du devis ci-dessous ainsi que le relevé d'identité bancaire :*

Partenaires	Rubriques	Unité	Quantité	Coût unitaire (Euro)	Montant (Euro)
<b>CAMEROUN</b>					<b>8865,4</b>
	<b>Honoraires</b>				
	Cartographie	H/J	15	35	525
	<b>Perdiems terrain</b>				
	Chercheurs	Nuitée	45	35	1575
	Techniciens	Nuitée	45	31	1395
	Chauffeur	Nuitée	45	25	1125
	Enquêteurs	Nuitée	45	16	720
	<b>Déplacements locaux</b>				
	Carburant	Litre	2000	1,2	2400
	Lubrifiant	Litre	20	2	40
	<b>Fournitures Bureau</b>				
	Papiers	Rame	5	10	50
	Cartouche imprimante	boîte	4	100	400
	Crayons	boîte	2	1,5	3
	Clé USB	Nombre	2	100	
	<b>Rapports</b>				
	Rapports à mi-parcours	Exemplaire	10	10	100
	Rapports finaux	Exemplaire	10	10	100
	<b>Imprévus</b>	pourcentage	5%	1	432,4

<b>CENTRAFRIQUE</b>					<b>7479,9</b>
	<b>Honoraires</b>				
	Cartographie	H/J	15	23	345
	<b>Perdiems terrain</b>				
	Chercheurs	Nuitée	50	23	1150
	Techniciens	Nuitée	50	16	800
	Chauffeur	Nuitée	50	12	600
	Enquêteurs	Nuitée	40	8	320
	<b>Déplacements locaux</b>				
	Carburant	Litre	2500	1,2	3000
	Lubrifiant	Litre	25	2	50
	<b>Fournitures Bureau</b>				0
	Papiers	Rame	5	10	50
	Cartouche imprimante	boite	4	100	400
	Crayons	boite	2	1,5	3
	Clé USB	Nombre	2	100	200
	<b>Rapports</b>				0
	Rapports à mi-parcours	Exemplaire	10	10	100
	Rapports finaux	Exemplaire	10	10	100
	<b>Imprévus</b>	pourcentage	5%	1	361,9
<b>TCHAD</b>					<b>8893,4</b>
	<b>Honoraires</b>				
	Cartographie	H/J	15	31	465
	<b>Perdiems terrain</b>				
	Chercheurs	Nuitée	55	31	1705
	Techniciens	Nuitée	55	23	1265
	Chauffeur	Nuitée	55	16	880
	Enquêteurs	Nuitée	30	8	240
	<b>Déplacements locaux</b>				0
	Carburant	Litre	2500	1,2	3000
	Lubrifiant	Litre	30	2	60
	<b>Fournitures Bureau</b>				
	Papiers	Rame	5	10	50
	Cartouche imprimante	boite	4	100	400
	Crayons	boite	2	1,5	3
	Clé USB	Nombre	2	100	200
	<b>Rapports</b>				0
	Rapports à mi-parcours	Exemplaire	10	10	100
	Rapports finaux	Exemplaire	10	10	100
	<b>Imprévus</b>	pourcentage	5%	1	425,4
<b>PARSI</b>					<b>4375</b>
	<b>Voyages</b>				
	Billet (Mtpellier N'Djam. AR)	Nombre	1	1000	1000
	Billet (N'Djam. -Bangui AR)	Nombre	1	300	300
	Carburant (mission de terrain)	Litre	500	1,2	600
	Perdiems terrain (chauffeur)	Nuitée	15	15	225
	Perdiems PARSI	H/J	15	150	2250
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>29613,7</b>

## Relevé d'identité bancaire



### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE TCHADIENNE DE BANQUE

DIRECTION GÉNÉRALE

2 - 6 Rue Robert Levy  
BP 461  
N'DJAMENA - TCHAD  
Tél. 52.28.01  
Fax : 52.37.13

Relevé d'Identité Bancaire

Nom du Client : PRASAC

BP 764 N'DJAMENA

60002	00001	O2610942201	72
code banque	code guichet	N° de compte	cle

CODE SWIFT : SOGETDND

Correspondant: Société Générale Paris  
Code Swift: SOGEFRPP